



## Agenda

★ **Mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 octobre :**

**5 octobre :**

Vote des adhérents pour choisir la base commune de discussion du Congrès

★ **Vendredi 19/10**  
à 14h : AG de section

★ **Vendredi 9/11**  
**Congrès de la section RATP**

de 8h30 à 18h

Ce Congrès sera suivi d'un repas fraternel

Un grand MERCI et un grand BRAVO à toutes celles et tous ceux qui ont contribué au montage, à la tenue et au démontage du stand de la section à la Fête de l'Huma !

### 38° Congrès du PCF

## LES COMMUNISTES VOTENT

### les 3, 4 et 5 octobre

### pour choisir le texte de « Base commune »

Conformément aux Statuts, il s'agit de choisir quel texte sera ensuite soumis à discussion et à amendements pour devenir le document d'orientation du Parti.

#### 4 textes sont candidats :

- Le texte n°1 adopté par le Conseil national (par 49 membres sur 91 votants) « *Le communisme est la question du XXIème siècle* »
- Le texte alternatif n°2 « *Se réinventer ou disparaître ! Pour un printemps du communisme* »
- Le texte alternatif n°3 « *Pour un manifeste du Parti communiste du XXIème siècle* »
- Le texte alternatif n°4 « *PCF : reconstruire le Parti de classe. Priorité au rassemblement dans les luttes* »

La brochure contenant ces 4 textes (et pour chacun leur résumé) est consultable par internet sur le lien suivant : <https://congres2018.pcf.fr/>.

#### 2 possibilités pour voter dans la section RATP :

- 1) Par mail à [pcf.ratp@gmail.com](mailto:pcf.ratp@gmail.com) avant le 5/10 à 17h, en mentionnant ton nom et ton vote (texte 1, texte 2, texte 3, texte 4 ou abstention).
- 2) Par téléphone le mercredi 3, le jeudi 4 ou le vendredi 5/10 entre 9h et 17h au **06 33 06 08 59**.

### Vendredi 19 octobre

### de 14h à 17h

## ASSEMBLÉE DES COMMUNISTES DE LA RATP

au siège national du PCF (2, place du Colonel Fabien - Paris 19°)  
Salle 25 (au 1° sous-sol)

## 38<sup>e</sup> Congrès du PCF :

### Quelques points de repère avant le vote des adhérents

Le capitalisme entraîne le monde dans une crise toujours plus profonde. Jamais le besoin d'inventer un autre modèle de société n'a été aussi fort, et pourtant notre Parti est sorti gravement affaibli des dernières consultations électorales. Un Congrès exceptionnel du PCF a donc été convoqué pour décider des changements à engager.

**Les débats tournent autour de trois points : le bilan des choix faits par le Parti ces dernières années, notre stratégie d'alliance, et enfin la direction nationale et son fonctionnement.**

A ce stade, les communistes sont appelés à choisir le texte qui servira de base pour élaborer le document d'orientation, ce qu'on appelle la « base commune » qui sera ensuite soumise à discussion et à amendements. Au risque d'être trop synthétique, on peut pointer les différences majeures qui existent entre les 4 textes candidats. Elles portent sur différents sujets.

#### Sur le sens du combat communiste :


- Le texte du CN parle de « *communisme de nouvelle génération conjuguant démocratie poussée jusqu'au bout et orientation révolutionnaire visant à sortir de la société de classe, à relever jusqu'au bout le défi écologique, à assurer la paix et le libre développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions.* »
- Le texte 2 se différencie du texte du CN avec ses propositions d'un salaire à vie et d'une sortie du nucléaire.
- Le texte 3 porte l'objectif de remise en avant des idées marxistes et pointe comme priorité le rassemblement pour une issue à la crise du capitalisme financiarisé et mondialisé.
- Le texte 4 veut remettre l'objectif du socialisme au centre du projet et réclame notamment la sortie de l'Union européenne.

#### Sur la stratégie du Parti et les choix d'alliance électorale :

- Dans le texte du CN, ces points ne sont pas tranchés et devront être travaillés après le vote à travers le travail d'amendement des communistes.
- Le texte 2, qui considère que le PCF a une responsabilité dans l'échec du Front de gauche, défend l'idée d'un rassemblement avec FI dans un Front commun.
- Le texte 3 critique l'effacement du Parti derrière un candidat, Mélenchon, jugé « *populiste voire nationaliste* » et « *aux solutions économiques social-démocrates* » ; il pointe l'importance d'un travail politique sur les bases sociales du rassemblement et affirme essentiel d'être présents avec nos propres candidats à toutes les élections pour porter notre projet.
- Le texte 4 critique une « *stratégie de mutation-liquidation* », conséquence de « *25 ans d'abandons et de reniements des fondements du parti* », et refuse tout accord avec FI.

#### Sur l'organisation du PCF :

- Le texte du CN propose des « *réseaux d'initiatives* », des « *campagnes identifiantes* », « *une stratégie de communication nouvelle* » et le lancement d'une « *université permanente* ».
- Le texte 2 veut « *une autonomie renforcée des sections* », et propose que les décisions soient prises « *par les femmes et les hommes engagés dans l'action, y compris (dans les collectifs locaux et thématiques) lorsqu'ils et elles ne sont pas adhérents* ».
- Le texte 3 appelle à renforcer l'organisation du parti à l'entreprise et la formation, et revendique un renouvellement des directions et de leur fonctionnement avec l'implication de camarades salariés et issus des milieux populaires.
- Le texte 4 appelle à « *faire vivre le PCF avec, sans ou contre sa direction* ».



**Le livret sur les retraites** édité par la section RATP est disponible en nombre pour être diffusé de la main à la main à tes collègues.

Tu peux t'en procurer auprès de M. BIGNOTTI (06 12 67 29 69).

### INFOS EXPRESS

- **La Loi d'Orientation sur les Mobilités encore rabotée ?**  
Déjà très amaigrie après les arbitrages d'E. MACRON et d'E. PHILIPPE (passage de 150 à 29 articles), le projet de loi porté par la Ministre E. BORNE pourrait ne compter qu'une vingtaine d'articles au final.
- **Les élus PCF de Paris défendent le Service public**  
En réaction à l'expérimentation prévue sur le ligne 6 et suite à une interpellation du syndicat CGT Ferré, les élus communistes au Conseil de Paris ont déposé un vœu réclamant « *la présence d'agents pendant toute la durée du service en station et en gare.* »